

**Stages obligatoires de prise en charge en
éducation – Des associations étudiantes s'unissent
pour obtenir une compensation financière**

Élaboration d'un plan de campagne pour l'obtention d'une compensation financière pour les étudiants qui participent à des stages obligatoires de prise en charge en éducation.

Samedi dernier, près d'une vingtaine d'associations étudiantes se sont réunies pour élaborer un plan d'action visant à améliorer les conditions de vie des étudiantes et des étudiants stagiaires en éducation. La précarité des étudiants stagiaires en éducation est un enjeu qui préoccupe les associations étudiantes depuis déjà longtemps. Cette année, des associations étudiantes de partout au Québec entendent travailler en collaboration afin de trouver des solutions durables pour adresser cette problématique.

Dans le cheminement des baccalauréats en sciences de l'éducation, les étudiantes et les étudiants doivent compléter des stages de prise en charge dans les milieux scolaires. Toutefois, ces stages représentent une charge de travail telle que les étudiants ne peuvent pas avoir un emploi leur permettant à la fois de subvenir à leurs besoins et de s'investir adéquatement dans leur milieu de stage. Le fardeau financier qui repose sur les épaules de ces étudiants menace leurs chances de réussite et les place dans une situation précaire inquiétante. Dans un contexte où le gouvernement reconnaît la nécessité de valoriser la profession d'enseignant, il est primordial de mettre toutes les chances du côté des apprenants désireux de suivre cette vocation.

Au terme de cette rencontre, les acteurs présents demandent qu'une mesure de compensation financière pour les étudiants participant à des stages obligatoires de prise en charge en éducation soit mise en place par le gouvernement du Québec et que cette compensation reflète à la fois les éléments suivants :

- la charge de travail exceptionnelle des stagiaires en éducation et les bénéfices que ces derniers apportent à leur établissement d'accueil;
- les coûts supplémentaires directement liés aux stages;
- la perte de revenus associée aux difficultés de concilier le travail et les études pendant les stages obligatoires de prise en charge;
- la volonté des Québécoises et des Québécois de valoriser la vocation des accompagnateurs en milieu scolaire et des enseignants dans un contexte traditionnellement féminin, et donc de contribuer à l'atteinte de l'équité homme-femme

SOURCE : CADEUL

Renseignements :

Jean-Luc Plourde, attaché politique, CADEUL, cell. : 418-955-6070, courriel : politique@cadeul.ulaval.ca

LIENS CONNEXES :

<http://www.cadeul.com>